



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 103600

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le faible retour vers l'emploi des salariés employés dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI). En effet, 60 % des salariés des ACI reviennent au chômage et à l'inactivité ou sont perdus de vue. Compte tenu de ce manque d'efficacité, il lui demande s'il envisage une réforme du dispositif de financement de ces structures.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103600

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9506